



# Waterville

PROXIMITÉ HUMAINE. PROXIMITÉ URBAINE.

## SOUS-SOUS-SECTION

## FEUX D'ARTIFICE DOMESTIQUES

### ARTICLE 63 CONDITIONS D'UTILISATION DES FEUX D'ARTIFICE DOMESTIQUES

Aucun permis n'est requis pour l'utilisation de feux d'artifices domestiques, toutefois, la personne qui fait l'usage de feux d'artifice domestiques doit, lors de l'utilisation de telles pièces pyrotechniques, respecter les conditions suivantes :

- I) Le terrain où seront utilisées les pièces pyrotechniques doit avoir une superficie minimale de 30 mètres (m) par 30 mètres (m) dégagés;
- II) Le terrain doit être libre de tout matériau, débris ou objet pouvant constituer un risque d'incendie lors de l'utilisation des pièces pyrotechniques;
- III) Une base de lancement des pièces pyrotechniques où celle-ci pourront être enfouies dans des seaux, des boîtes ou autres contenants remplis de sable, doit être délimitée. Cette base de lancement doit être située à une distance minimale de 15 mètres (m) de tout bâtiment, construction ou champ;
- IV) La vitesse du vent ne doit pas dépasser 20 km/h;
- V) Une source d'eau suffisante pour éteindre un début d'incendie doit être disponible à proximité de la zone de lancement;
- VI) La personne qui manipule ou allume les pièces pyrotechniques doit être âgée de 18 ans ou plus;
- VII) Les pièces pyrotechniques ne doivent pas être lancées ou être tenues dans les mains lors de l'allumage;
- VIII) Les pièces pyrotechniques ne doivent en aucun temps être placées dans les vêtements;
- IX) Les pièces pyrotechniques dont la mise à feu n'a pas fonctionné doivent être plongées dans un seau d'eau avant d'en disposer;
- X) Les pièces pyrotechniques ne doivent pas être utilisées après 23 heures.

Je \_\_\_\_\_ reconnais avoir lu les conditions d'utilisations pour des feux d'artifice domestiques mentionnées ci-haut et je suis d'office responsable de l'ensemble des conditions générales prescrites à l'article 63 au règlement no 557 de la ville de Waterville.

Signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ 2022.

Domicilié au : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_